

Mardi 31 mars 2009

## COLLOQUE JURIDIQUE

### Les procédures collectives après l'ordonnance du 18 décembre 2008 et le décret du 12 février 2009

Vendredi 3 avril 2009

Le Centre de recherche et d'analyse juridiques (CRAJ) de l'UPPA organise un colloque autour des "**Procédures collectives après l'ordonnance du 18 décembre 2008 et le décret du 12 février 2009**", le **vendredi 3 avril 2009**, dans l'amphithéâtre 400 de l'UFR de Droit.

Colloque placé sous la présidence de M. Darracq, conseiller à la deuxième Chambre de la Cour d'appel de Pau.

Colloque validé pour la formation continue obligatoire des avocats.

#### Contacts presse :

- **Mme Monique Luby, professeur de droit privé à l'UPPA, coordinatrice de l'Unité de droit des affaires, 05 59 40 80 18, [monique.luby@univ-pau.fr](mailto:monique.luby@univ-pau.fr)**
- **M. Arnaud Lecourt, maître de conférences en droit privé à l'UPPA, 05 59 40 80 23, [arnaud.lecourt@univ-pau.fr](mailto:arnaud.lecourt@univ-pau.fr)**